

# Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale du 27 septembre 1884

Autor(en): **Simonin, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **35 (1884)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557362>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

du 27 septembre 1884

par M. SIMONIN.

---

Messieurs et chers collègues,

L'honneur de présider cette 24<sup>me</sup> assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation revenait de droit au savant modeste que vous connaissez tous, et qui, en septembre 1869, lisait devant vous un travail que tout montagnard cite avec orgueil. Malgré les instances pressantes faites auprès de M. Gouvernon, nous n'avons pu, M. le préfet Bouchat et moi, le faire revenir de sa décision de vouloir, dans son humilité bien connue, persister à s'effacer trop vite.

Le premier magistrat de la Montagne, également membre de la société, refusant à son tour de présider cette assemblée, j'ai dû accepter l'honneur de vous adresser quelques paroles de bienvenue.

Ma première pensée comme mon plus pressant devoir est de vous remercier, au nom de tous mes concitoyens des Franches-Montagnes, et en particulier des membres de la Section jurassienne d'émulation, d'avoir bien voulu désigner Saignelégier pour être le siège de cette réunion.

Dans votre dernière assemblée, où décision est prise de venir chez nous, vous avez eu l'idée, j'en ai l'intime conviction, de réveiller nos gens de leur somnolence intellectuelle ; vous avez voulu savoir si réellement notre chère Montagne veut continuer à se tenir un peu trop à l'écart sous le rapport des productions de l'esprit.

Eh bien non ! nous sommes cette fois décidés, bien décidés à sortir de notre torpeur : nous travaillerons désormais de tout notre pouvoir.

Déjà, en 1869, vous aviez beaucoup promis, direz-vous, et cependant vous n'avez guère fait, ou plutôt vous n'avez rien fait. Nous devons certainement en convenir ; mais loin de nous la pensée d'accuser personne.

Dans un élan d'enthousiasme, en se faisant recevoir de la société, la plupart n'avaient pas compris qu'ils contractaient des devoirs sérieux, et toutes les bonnes résolutions prises sont tombées comme un château de cartes.

Parmi les membres appelés à constituer, si je ne me trompe, une section dans les Franches-Montagnes, et ils sont nombreux (29), beaucoup sont partis ; d'autres, le plus grand nombre, sont morts ; c'est à peine s'il en reste 4 à Saignelégier même.

Vous concevez bien, messieurs et chers collègues, que dans des conditions pareilles, on ne pouvait guère songer à se constituer en section.

Aujourd'hui les choses sont changées, et si, comme du passé, nous ne sommes pas dans un centre intellectuel, si nous sommes encore privés de toutes les ressources précieuses des villes : collections scientifiques de toutes espèces, bibliothèques, archéologie, nous avons à présent un noyau de gens stables, instruits, savants même qui peuvent, en faisant partie de la Société, lui rendre d'éminents services. J'espère bien qu'ils le feront, et je prie les Messieurs qualifiés pour cela, de prendre l'initiative de la chose.

Pour me conformer à l'usage généralement suivi dans les réunions du genre de celle qui me procure l'honneur de vous présider, j'aurais voulu vous intéresser, en élucidant quelque fait saillant de l'histoire de notre Montagne, de ses conditions physiques, de son organisation politique, de sa vie intellectuelle ; mais, pris à l'improviste, le temps m'a manqué. D'ailleurs, M. Gouvernon, dans un

style que je regrette ne pouvoir imiter tant il est beau, ne m'a plus guère laissé à glaner dans aucun de ces domaines. Je prie ceux de mes collègues qui ne faisaient pas partie de la *Société d'émulation* à cette époque, de se procurer les *Actes* de la Société, de 1869 : ils liront avec délices les belles pages consacrées à l'étude des Franches-Montagnes, ils apprendront à connaître tout ce qui peut les intéresser touchant notre coin de terre.

On pourrait cependant trouver quelques sujets méritant l'attention de la Société, par exemple :

- 1° De la vie intellectuelle des francs-montagnards, historique de toutes les écoles ;
- 2° Mœurs et habitudes ;
- 3° Costumes ;
- 4° Changements survenus dans nos villages, etc.

Pour une prochaine réunion je me propose bien de venir avec un travail sur l'histoire de l'enseignement primaire et du personnel enseignant des Franches-Montagnes. En attendant, je vous réitère, au nom de mes concitoyens, les meilleurs souhaits de bienvenue. Notre brave population désire de tout cœur que vous puissiez compter au nombre de vos instants de bonheur les quelques heures que vous passez au milieu de nous à propager les sentiments du vrai, du bon et du beau. Puissiez-vous emporter un bon souvenir de Saignelégier.

Je déclare ouverte la 34<sup>me</sup> assemblée générale de la *Société d'émulation* et je prie Monsieur le président de bien vouloir occuper le fauteuil.

